

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n°37-01-1917 l'arrêté ministériel du 2 Octobre 1916 portant dérogation aux prohibitions de sortie de divers produits

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
12 janvier 1917

Numéro JO  
n° 243 du 31/01/1917

Date du numéro  
31 janvier 1917

### VISAS

L'Inspecteur Général des Colonies Officier de la Légion d'Honneur, délégué dans les fonctions de Gouverneur de la Côte Française des Somalis et Dépendan ces : Vu l'ordonnance organique du 18 Septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 Juin 1884 Vu l'arrêté ministériel du 28 Octobre 1916 portant dérogations aux dispositions du décret du 18 Octobre 1916 prohibant la sortie de divers produits; .

**Vu** le texte dudit décret inséré au Journal Officiel de la République Française du 31 Octobre 1916

**Vu** la dépêche ministérielle n° 1414 du

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est promulgué dans la Colonie pour y être exécuté selon ses forme et teneur, le décret du 23 Octobre 1916 portant dérogations aux dispositions de l'arrêté ministériel du 18 Octobre 1916 prohibant la sortie de divers produits.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera communiqué pour exécution, enregistré, affiché et publié partout où besoin sera.

fillon